

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 06/01/2025

ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 04 décembre 2024

Délibération n°81

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Vote pour : 21

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 07 novembre 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme CHOUX – Mme GUYEN – M. MAIRE DU POSET – Mme ROGEBOZ – Mme TISSOT-TRULARD

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET - M. FROEHLI – M. GUY - Mme PRESSE

Communautés de communes : M. ALPY – M. BOUVERET – M. FAIVRE-PIERRET - M. JOUVIN – M. PETIT – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MOLIN (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)

OBJET : ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Les perspectives pluriannuelles de financement proposées lors de l'Assemblée Générale guident l'élaboration du budget 2025. Le contexte lié au fort développement de l'EPF a été pris en compte dans ce projet de budget modulé avec la perspective d'une acquisition atypique dont le montant final n'est pas connu avec précision.

Il s'agit du dernier budget d'application du PPI 2021-2025. Il met en avant des enjeux cruciaux tels que la revitalisation des centres-bourgs, le renouvellement urbain de certains quartiers et le maintien de l'activité économique et commerciale.

Les projets portés par les collectivités continuent de se concentrer sur l'amélioration énergétique, le développement de la biodiversité et la requalification des friches industrielles. Pour soutenir ses membres sur ces questions, l'EPF a dû renforcer ses moyens, jouant un rôle central dans les domaines de l'habitat et du développement économique

Le travail mené jusqu'à présent pour promouvoir l'EPF auprès des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté continue à porter ses fruits au vu des dernières adhésions, grâce notamment, à l'appui des Départements, du Conseil régional et des représentants de l'Etat.

Les principales particularités de l'exercice 2025 peuvent être résumées comme suit :

En recettes :

Le budget s'inscrit dans la logique d'un financement des dépenses principalement par la Taxe Spéciale d'Équipement, les compensations liées à la réforme fiscale de 2020, les recettes résultant des rétrocessions et l'emprunt.

S'agissant de l'emprunt, il a été mobilisé à hauteur de 12,16 M€ à ce jour (tirages et remboursements déduits). Le budget s'équilibre en recourant à l'emprunt pour environ 24,468 M€ dans la mesure où le résultat 2024 ne sera affecté qu'à l'occasion du budget supplémentaire 2025, une fois connu le compte administratif de l'exercice en cours.

Le montant de la TSE est déterminé de telle façon qu'il permette de réaliser le programme d'acquisitions annuelles en tenant compte des perspectives d'extension et en mobilisant, si possible, au moins 20 % de fonds propres.

Du fait de la réforme fiscale et des nouvelles adhésions, elle a été estimée à 12 M€ en ce compris les compensations d'Etat liées à la réforme de la fiscalité locale de 2020. La dotation de l'Etat reste constante faisant référence au courrier de la DHUP du 06/07/21, pour un montant de 3,2 M€. Le montant de TSE fiscalisé serait donc de 8,8 M€.

Les recettes liées aux rétrocessions sont, pour 2025, estimées pour une valeur supérieure à celle de 2024, sachant que ce poste est difficile à établir car tributaire des demandes de prolongations de portage ; elles devraient s'élever à 6 M€

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF

compte tenu des décisions déjà prises et sans tenir compte d'éventuelles demandes de rétrocessions anticipées en cours d'exercice.

Il a été prévu une ligne budgétaire estimée à **1 500 000 €** (compte réel 2763) pour enregistrer les **remboursements partiels** sur les portages de plus de 10 ans et 3 000 000 € sur chaque ligne concernée d'investissement dépenses et recettes pour les constats de créances (comptes d'ordre et comptes réels). Le cas d'un remboursement anticipé, par les collectivités, sur la totalité des opérations concernées a également été prévu.

Les perceptions des **recettes de portage** sont évaluées à 800 000 €, au compte « 706 », compte tenu des acquisitions réalisées par l'EPF et du volume des rétrocessions en 2025.

Les subventions d'exploitation prévues au budget se composent d'une subvention d'exploitation de la part de l'Etat (Fonds VERT notamment) pour un montant de 800 000 € sur les opérations MFR FAUVERNEY (200 000 € / 845 000€), AUXONNE ILOT PLACE D'ARMES (200 000 € / 620 000€), ROUGEMONT LE CHATEAU FRICHE TEEN (100 000 € / 450 000€), SAINT SAULGE (200 000 € / 241 000€), DELLE-CHARPIOT (100 000 € / 430 000€); une subvention de 70 000 € au bénéfice de l'EPF sur la base des conventions annuelles à intervenir avec le Département du Doubs (50 000 €) et Pays de Montbéliard Agglomération (20 000 €). Ce dispositif permettra de subventionner l'activité de négociation « sans portage » pour les EPCI membres de l'EPF (et leurs communes) sur le département du Doubs. Il n'est pas envisagé, pour l'instant, de le développer sur les autres départements dans la mesure où ce dispositif fait suite à l'action menée « historiquement » par l'Agence foncière sur ce département ; l'action de l'EPF a vocation à se développer prioritairement sur les négociations dites « avec portage ».

Les produits en atténuation de charges pour un montant total de 2 456 500 € comprennent les perceptions des **locations** évaluées à 850 000 €, compte tenu de l'augmentation du parc locatif géré, le **remboursement des impôts fonciers** porté à 800 000 € fonction du volume et de la nature du stock, **des autres produits** à hauteur de 800 000 € liés aux subventions et les autres remboursements pour 6 500 €.

En dépenses :

Conformément au **plan pluriannuel 2021-2025**, et au vu du **solde des acquisitions** restant à réaliser sur l'exercice précédent, le résultat du **recensement** des opérations pour 2025 et les demandes d'intervention sur **opportunité**, l'activité de portage s'élève au total à 36,2 M€ comprenant un volume d'acquisitions 2025 de 29 M€ (hors frais d'acte), valeur en hausse pour tenir compte des nouvelles adhésions et des acquisitions atypiques dont le montant n'est pas encore arrêté (10,20 M€).

Le volume budgétaire de travaux se situe à 4,1 M€ en raison des constats complémentaires nécessaires du fait de la pollution de certains sites, des contraintes de biodiversité et des estimations ajustées par les maîtres d'œuvre ; il s'agira de prendre en compte les travaux envisagés pour le désamiantage de la MFR à FAUVERNEY (800 000 €HT), la déconstruction des sites FRICHE RIVEX - ORNANS (700 000 €HT à 1M€ selon constats en cours), RUE DU COMMERCE - SAINT SAULGE (500 000 €HT), FRICHE TEEN - ROUGEMONT LE CHATEAU (500 000 €HT), ILOT PLACE D'ARMES - AUXONNE (600 000 €HT), déconstruction/dépollution DELLE - CHARPIOT (600 000 €HT), déconstructions fermes sises aux premiers sapins et à Grandvillars (100 000 €HT).

Toute évolution fera l'objet, le moment venu et si nécessaire, d'une décision modificative en cours d'année.

Les **frais liés directement au portage** (taxe foncière, frais...) ont été ajustés, en corrélation directe avec l'évolution du patrimoine et des projets connus.

Les **dépenses de personnel et de fonctionnement de la structure** ont été ajustées de 1 902 000 € à 1 989 000 € pour tenir compte, notamment, de l'augmentation annuelle des salaires et du recrutement, en 2025, d'un.e directeur.trice général.e adjoint.e. Le nouveau dispositif d'intéressement du personnel a été pris en compte pour la deuxième fois dans ce projet de budget. A signaler que l'effectif de l'EPF sera, au 01/01/2025, de 21,95 équivalents-temps-plein pour 27 postes budgétaires.

La **subvention d'équilibre du budget annexe OFS** (510 000 €) a été fixé au compte « 6743 » en fonction du projet de budget annexe présenté ci-après.

Les **fournitures d'entretien** (+ 4 000 €) ont été ajustées par diminution du compte 605 (Achats de matériel équipement et travaux) afin d'imputer les dépenses correspondantes sur le bon compte budgétaire.

Les **frais de location** (+ 10 000 €) afin d'acquérir (en location) les véhicules des nouveaux collaborateurs chargés des opérations foncières sur la région BFC et prendre en compte l'augmentation des tarifs pour le remplacement des véhicules arrivés à échéance.

Les **primes d'assurances des biens en portage** (+ 170 000 €). Les collectivités et les établissements publics font face à des difficultés pour assurer leurs bâtiments, en raison de la hausse du coût des sinistres liés aux catastrophes naturelles et aux émeutes.

En 2023, les inondations ont causé des dommages importants, notamment pour les collectivités qui représentent 27 % du coût total des sinistres déclarés. Les émeutes de juin-juillet 2023 ont également entraîné des dégradations et des incendies, qui ont affecté le marché de l'assurance.



Aussi, le contexte assurantiel s'est considérablement dégradé depuis 2020 pour le secteur public, aboutissant à :

- une raréfaction des offres, voire des situations de plus en plus fréquentes d'infirmité,
- un durcissement des conditions techniques de garantie (nombreuses réserves y compris l'instauration de franchises plus élevées),
- une augmentation du montant des primes (y compris pour des collectivités, établissements et organismes dont la sinistralité ne présente pas de dégradation particulière).

L'EPF Doubs BFC, comme de nombreux autres EPF, n'a pas échappé à ce contexte défavorable. Si notre établissement a bénéficié, après consultations fructueuses, de contrats « dommages aux biens » plutôt favorables ces dernières années avec la SMACL en 2014 (0,36€/m² franchise 1500€), BRETEUIL/VHV ALLGELEINE en 2018 (0,36€/m² franchise 1500€), GROUPAMA en 2022 (0,26€/m² franchise 1500€).

L'EPF a dû remettre prématurément en concurrence son dernier contrat. La sinistralité de notre établissement s'est dégradée en 2023 (indemnisation de trois fois la prime annuelle) suite principalement à un orage de grêle qui a touché plusieurs bâtiments en portage notamment dans le Haut-Doubs et dans le Nord-Franche-Comté. Dès lors, GROUPAMA a résilié unilatéralement le contrat dommage aux biens avec un délai de prévenance de 6 mois.

Un premier appel d'offre européen a été lancé le 13/10/2023 avec l'aide technique du cabinet PROTECTAS ; mais le contexte national décrit ci-avant n'a pas permis à l'EPF de recevoir une seule proposition ; nous avons sollicité et obtenu une prolongation de 6 mois du contrat en cours de résiliation par GROUPAMA afin de relancer un 2^{ème} appel d'offre européen le 19/02/24. Du fait de ce contexte toujours défavorable, une seule offre a été reçue et analysée par notre prestataire et acceptée, faute de mieux, par l'EPF. Il s'agit de l'offre SATEC-AERIAL-ACCELERANT (0,80€/m² franchise 50 000€ à minima et de nombreuses exclusions de couverture).

Le budget annuel 2025 relatif aux primes d'assurance des biens en portage (y compris les acquisitions exceptionnelles) s'élève à 370 000 €.

Les primes d'assurances des véhicules (+ 2 000 €) en augmentation du fait de l'augmentation du parc.

Les coûts de formation du personnel et de documentation (+ 1 000 €) pour tenir compte des besoins supplémentaires et des niveaux d'exécution constatés en 2024 en forte progression du fait des recrutements.

Les services bancaires et assimilés (+ 2 000 €) pour prendre en charge les frais de dossiers des nouveaux emprunts souscrits.

Les droits d'enregistrement et de timbres (+ 1 000 €) pour régler les dépenses correspondantes sur la ligne budgétaire adéquate.

Les frais financiers ont été ajustés de 119 800 € à 559 800 € basés sur la souscription de l'emprunt d'un montant de 10 M€ en avril 2022 pour une durée de 8 ans auprès de la Caisse d'Épargne, d'un premier emprunt GAIA de 3,64 M€ sur 5 M€ auprès de la Banque des Territoires, de la charge des intérêts courus non échus, de la charge d'emprunts déjà contractés et des nouveaux tirages à réaliser le cas échéant en 2025.

A signaler qu'un contrat de prêt de 5M€ a été souscrit auprès du Crédit Agricole BFC avec une mobilisation prévue en 2026 au plus tard pour une durée maximum de 8 ans.

Une nouvelle étude est en cours pour recourir à nouveau, en 2025 pour financer les acquisitions exceptionnelles via le dispositif de prêt GAIA Long Terme en « in fine » pour limiter les coûts d'emprunt (remboursement du capital à l'échéance en totalité). Des ajustements seront éventuellement proposés lors d'une prochaine étape budgétaire en fonction du résultat de l'étude et surtout du volume des acquisitions réellement constaté en cours. Le remboursement en capital représente pour 2025 une dotation de 2,6 M€.

Les créances éteintes (+ 100 000 €) ont été ajustées de 20 000 € à 120 000 € en raison d'un jugement susceptible d'être notifié à l'EPF en 2025 au sujet de la location des bâtiments industriels à l'entreprise METALLIANCE sur le site KONE-CRANES à Saint-Vallier (71) ; ce qui porte le chapitre 65 autres charges courantes à 164 005 €.

Les autres comptes de fonctionnement restent identiques ou inférieurs par rapport à 2024.

Une dotation de 100 000 € est proposée au compte 2135 pour la réalisation, en 2025, de travaux sur le patrimoine EPF hors stock (toiture siège EPF, isolation, climatisation du niveau sous toiture...) ; une dotation de 10 000 € est proposée au compte 2181 pour les travaux de finitions. Les acomptes seront versés à hauteur de 50 000 € sur le compte 2313.

Les dépenses informatiques et bureautiques (20 000 €) sont reconduites afin de poursuivre, notamment, le renouvellement du parc informatique, le mobilier et les aménagements intérieurs (20 000 €) prennent en compte les recrutements et les adaptations des postes de travail. La dépense de matériel de transport (2 500 €) pour l'achat d'équipements supplémentaires.

Le poste Dépôt et cautionnement est maintenu à 900 000 € pour permettre de consigner les sommes nécessaires aux préemptions les plus importantes.

Les postes (frais d'insertion, concessions et droits assimilés, autres immobilisations incorporelles, dépôts et cautionnement versés et à reverser) sont inchangés par rapport à 2024.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF



Les amortissements s'élèvent en 2025 à 4 500 € pour les installations et aménagements du siège de l'EPF, à 20 000 € pour le matériel informatique, à 600 € pour les véhicules de transport, 13 200 € pour le mobilier et 1 700 € pour l'agencement.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, l'EPF Doubs BFC a sollicité la LPO Bourgogne-Franche-Comté pour inscrire son siège du 21 rue Pergaud à Besançon dans la démarche Refuge LPO. Il s'agit d'un label qui s'adresse aux personnes morales souhaitant s'engager dans une démarche de valorisation et d'amélioration du patrimoine naturel pour accueillir la biodiversité tout en conservant la libre disposition de leurs terrains. La prestation couvre une période de 3 ans (2023-2025) et représente 1874 € /an HT.

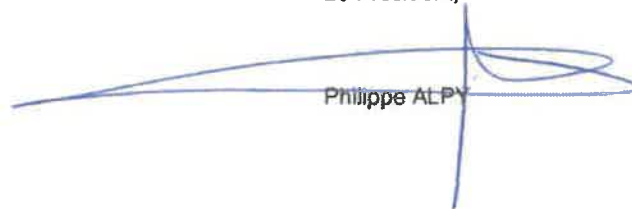
Il est également précisé que la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe OFS s'établit à 16 355 € pour l'exercice 2024 ; aussi, il convient d'émettre le mandat et le titre correspondants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

- adopte l'état prévisionnel des dépenses et des recettes 2025 pour le budget principal.
- prend acte du montant de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe OFS qui s'établit à 16 355 € pour l'exercice 2024 et autorise le directeur à émettre le mandat correspondant au compte 6743 chapitre 67 du budget principal et en recette au compte 774 chapitre 77 du budget annexe OFS.

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe ALPY

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF



Budget principal			
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU DOUBS BFC			
Etat prévisionnel des dépenses et des recettes 2025 - Comptabilité M 4			
Article	Libellé	BP 2024	BP 2025
EXPLOITATION			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
023	Virement à la section d'investissement	8 711 195,00 €	8 681 195,00 €
011	Charges à caractère général	25 879 500,00 €	37 054 500,00 €
6012	Portage foncier	25 200 000,00 €	35 200 000,00 €
6233	Foires - Expositions	8 000,00 €	8 000,00 €
604	Achats d'études et prestations de services	50 000,00 €	40 000,00 €
605	Achats de matériels, équipements et travaux	7 000,00 €	3 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, chauffage, etc.)	8 000,00 €	8 000,00 €
6238	Frais divers de publicité	6 000,00 €	6 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien	2 000,00 €	6 000,00 €
6064	Fournitures administratives	7 000,00 €	7 000,00 €
6066	Carburant	16 000,00 €	16 000,00 €
6132	Location immobilière	1 000,00 €	1 000,00 €
6135	Location auto/cycleur/Imbrage/Bacs déchets	40 000,00 €	50 000,00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	3 000,00 €	3 000,00 €
61551	Entretien réparation véhicules et cycleurs	5 000,00 €	5 000,00 €
6156	Maintenance informatique	55 000,00 €	55 000,00 €
6161	Prime d'assurance - Multirisques	200 000,00 €	370 000,00 €
6168	Assurances propres	9 000,00 €	11 000,00 €
6255	Frais de déménagement	1 000,00 €	1 000,00 €
617	Services extérieurs Etudes et recherches	80 000,00 €	80 000,00 €
618	Formation, Documentation et abonnement	24 000,00 €	25 000,00 €
6226	Honoraires (sur portage)	42 000,00 €	42 000,00 €
6231	Annonces et insertions	4 000,00 €	4 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00 €	6 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	7 000,00 €	7 000,00 €
6256	Frais de mission	12 000,00 €	12 000,00 €
6257	Réceptions	14 000,00 €	14 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00 €	11 000,00 €
6262	Frais de télécommunication	17 000,00 €	17 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00 €	5 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	22 000,00 €	22 000,00 €
6282	Frais de gardiennage	1 500,00 €	1 500,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00 €	10 000,00 €
63512	Taxe foncière siège Epf	5 000,00 €	5 000,00 €
63513	Impôts - Taxes - OM - Siège EPF	500,00 €	500,00 €
6354	Droits enregistrement, timbres	0,00 €	1 000,00 €
6358	Taxes sur les véhicules de société	2 500,00 €	1 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 902 000,00 €	1 989 000,00 €
6311	Taxe sur les salaires	89 000,00 €	93 000,00 €
6332	Cotisation FNAL	1 000,00 €	1 000,00 €
6333	Participation formation	15 000,00 €	16 000,00 €
6411	Salaires de base	1 100 000,00 €	1 150 000,00 €
6451	Cotisations Urssaf	270 000,00 €	260 000,00 €
6452	Cotisations Prévoyance	27 000,00 €	28 000,00 €
6453	Cotisations retraite	110 000,00 €	115 000,00 €
6454	Cotisations Assedic	37 000,00 €	39 000,00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	74 000,00 €	46 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses (Tickets rest...)	29 000,00 €	31 000,00 €
648	Autres charges de personnel	210 000,00 €	210 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	64 005,00 €	164 005,00 €
6512	Droits utilisation informatique	10 000,00 €	10 000,00 €
6532	Frais de missions membres CA	10 000,00 €	10 000,00 €
6541	Créances admises en non valeur (particuliers)	20 000,00 €	20 000,00 €
6542	Créances éteintes (professionnels)	20 000,00 €	120 000,00 €
6588	Charges diverses de gestion courante	5,00 €	5,00 €
6518	Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	4 000,00 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF

66	Charges financières	119 800,00 €	559 800,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00 €	550 000,00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00 €	9 500,00 €
6688	Autres charges financières	300,00 €	300,00 €
67	Charges exceptionnelles	404 000,00 €	610 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €	100 000,00 €
6743	subv except. Fonctionnement	304 000,00 €	510 000,00 €
68	Dotations aux Amortissements, aux Dépréciations et aux Provisions	1 000,00 €	1 000,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 000,00 €	1 000,00 €
042	Chapitre globalisé d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 028 000,00 €	87 040 000,00 €
6031	Variation des stocks de terrain	82 000 000,00 €	87 000 000,00 €
6811	Dotation aux amortissements	28 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	119 109 800,00 €	136 109 800,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	BP 2025
002	Excédents antérieurs reportés		
70	Ventes de prestations de services	6 600 000,00 €	6 800 000,00 €
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	5 000 000,00 €	6 000 000,00 €
706	Prestations de services	600 000,00 €	800 000,00 €
73	Produits liés de la fiscalité	8 000 000,00 €	8 800 000,00 €
731	Taxe spéciale d'équipement	8 000 000,00 €	8 800 000,00 €
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Loi SRU	0,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations	70 000,00 €	70 000,00 €
742	Subventions d'exploitation - Région		
743	Subventions d'exploitation - Département	50 000,00 €	50 000,00 €
745	Subventions d'exploitation - (expt Collectivités EPCI)	20 000,00 €	20 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00 €	3 212 000,00 €
755	Compensation de taxe spéciale d'équipement liée à la suppression de la taxe d'habitation	3 200 000,00 €	3 200 000,00 €
7588	Produit divers de gestion courante	12 000,00 €	12 000,00 €
76	Produits financiers	5 000,00 €	5 000,00 €
7688	Autres produits financiers	5 000,00 €	5 000,00 €
77	Autres produits exceptionnels	16 000,00 €	16 000,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00 €	15 000,00 €
77R	Autres produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €
013	Atténuation de charges	2 206 500,00 €	2 456 500,00 €
6019	Produits en atténuation de charges	2 200 000,00 €	2 450 000,00 €
64191	Remboursement sur rémunération personnel	1 500,00 €	1 500,00 €
64198	Autres remboursements	5 000,00 €	5 000,00 €
042	Chapitre globalisé	100 000 000,00 €	114 750 000,00 €
6031	Variation des stocks de terrain	100 000 000,00 €	114 750 000,00 €
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	119 109 600,00 €	136 109 500,00 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-BPEPF2025-BF

INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	BP 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 766 000,00 €	5 606 000,00 €
1541	Emprunt en euros	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
155	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00 €	5 000,00 €
1587	Autre dette - Solde annulé collectivité	1 250 000,00 €	3 200 000,00 €
1588	Intérêts courus		
20	Immobilisations incorporelles	242 000,00 €	242 000,00 €
2331	Frais d'étude	200 000,00 €	200 000,00 €
2333	Frais d'insertion	10 000,00 €	10 000,00 €
2351	Concessions et droits assimilés (logiciels...)	30 000,00 €	30 000,00 €
2387	Autres immo incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2 000,00 €	2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	54 500,00 €	182 500,00 €
2115	Terrain bâti (Achat siège EPF)	- €	- €
2135	Batiment		100 000,00 €
2181	Installation agencement	2 000,00 €	10 000,00 €
2182	matériel de transport	2 500,00 €	2 500,00 €
2189	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00 €	20 000,00 €
2184	Mobilier	30 000,00 €	20 000,00 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	50 000,00 €
2313	Immobilisation en cours construction	100 000,00 €	50 000,00 €
27	Autres immo financières	900 000,00 €	900 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000,00 €	300 000,00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre transfert entre sections	100 000 000,00 €	114 750 000,00 €
312	Fortage	100 000 000,00 €	114 750 000,00 €
041	Chapitre globalisé d'ordre	1 250 000,00 €	3 000 000,00 €
2763	créances sur collectivités locales	1 250 000,00 €	3 000 000,00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	106 301 500,00 €	124 699 500,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	BP 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		
10	Dotations fonds divers réserves	- €	- €
1368	Autres réserves	0	0
16	Emprunt et dettes assimilées	13 798 305,00 €	24 468 305,00 €
1541	Emprunt	13 792 305,00 €	24 462 305,00 €
155	Dépôts et cautionnement reçus	6 000,00 €	6 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	514 000,00 €	1 500 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés		
2763	créances sur collectivités locales	514 000,00 €	1 500 000,00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre	82 028 000,00 €	87 040 000,00 €
312	Fortage	82 000 000,00 €	87 000 000,00 €
29135	Constructions, installations générales (amortissements)	5 000,00 €	4 500,00 €
29181	Agencements install. Générales (amortissements)		1 700,00 €
29182	Véhicule transport (amortissements)	1 000,00 €	600,00 €
29183	Matériel de bureau et informatique (amortissement)	14 000,00 €	20 000,00 €
29184	mobilier (amortissements)	8 000,00 €	13 200,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 250 000,00 €	3 000 000,00 €
1587	Autre dette - Solde annulé collectivité	1 250 000,00 €	3 000 000,00 €
2763	créances sur collectivités locales		
021	Virement de la section de fonctionnement	8 711 195,00 €	8 691 195,00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	106 301 500,00 €	124 699 500,00 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 49390110200027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini EPF Doubs BFC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU DOUBS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget principal EPF Doubs BFC (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 025090- 379- 00- 01 - -2024/12/4-9:34:10
EPF Doubs BFC- Budget principal EPF Doubs BFC- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	29
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	30
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	25 879 500,00	0,00	37 054 500,00	0,00	37 054 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 902 000,00	0,00	1 989 000,00	0,00	1 989 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 005,00	0,00	164 005,00	0,00	164 005,00
Total des dépenses de gestion des services		27 845 505,00	0,00	39 207 505,00	0,00	39 207 505,00
66	Charges financières	119 800,00	0,00	559 800,00	0,00	559 800,00
67	Charges exceptionnelles	404 000,00	0,00	610 000,00	0,00	610 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		28 370 305,00	0,00	40 378 305,00	0,00	40 378 305,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 711 195,00		8 691 195,00	0,00	8 691 195,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	82 028 000,00		87 040 000,00	0,00	87 040 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		90 739 195,00		95 731 195,00	0,00	95 731 195,00
TOTAL		119 109 500,00	0,00	136 109 500,00	0,00	136 109 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 109 500,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 206 500,00	0,00	2 456 500,00	0,00	2 456 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 600 000,00	0,00	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	8 000 000,00	0,00	8 800 000,00	0,00	8 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	0,00	3 212 000,00	0,00	3 212 000,00
Total des recettes de gestion des services		19 088 500,00	0,00	21 338 500,00	0,00	21 338 500,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 109 500,00	0,00	21 359 500,00	0,00	21 359 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000 000,00		114 750 000,00	0,00	114 750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		100 000 000,00		114 750 000,00	0,00	114 750 000,00
TOTAL		119 109 500,00	0,00	136 109 500,00	0,00	136 109 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 109 500,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-19 018 805,00
---	-----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	242 000,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
21	Immobilisations corporelles	54 500,00	0,00	152 500,00	0,00	152 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	396 500,00	0,00	444 500,00	0,00	444 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 755 000,00	0,00	5 605 000,00	0,00	5 605 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 655 000,00	0,00	6 505 000,00	0,00	6 505 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 051 500,00	0,00	6 949 500,00	0,00	6 949 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000 000,00		114 750 000,00	0,00	114 750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 250 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	101 250 000,00		117 750 000,00	0,00	117 750 000,00
	TOTAL	106 301 500,00	0,00	124 699 500,00	0,00	124 699 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 699 500,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 792 305,00	0,00	24 462 305,00	0,00	24 462 305,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 792 305,00	0,00	24 462 305,00	0,00	24 462 305,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	514 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
	Total des recettes financières	520 000,00	0,00	1 506 000,00	0,00	1 506 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 312 305,00	0,00	25 968 305,00	0,00	25 968 305,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 711 195,00		8 691 195,00	0,00	8 691 195,00

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	82 028 000,00		87 040 000,00	0,00	87 040 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 250 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		91 989 195,00		98 731 195,00	0,00	98 731 195,00
TOTAL		106 301 500,00	0,00	124 699 500,00	0,00	124 699 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		124 699 500,00
---	--	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-19 018 805,00
---	-----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 054 500,00		37 054 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 989 000,00		1 989 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		87 000 000,00	87 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	164 005,00		164 005,00
66	Charges financières	559 800,00	0,00	559 800,00
67	Charges exceptionnelles	610 000,00	0,00	610 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	40 000,00	41 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 691 195,00	8 691 195,00
	Dépenses d'exploitation – Total	40 378 305,00	95 731 195,00	136 109 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 109 500,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 605 000,00	0,00	5 605 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	242 000,00	0,00	242 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	152 500,00	0,00	152 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	3 000 000,00	3 900 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	114 750 000,00	114 750 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 949 500,00	117 750 000,00	124 699 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 699 500,00
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 456 500,00		2 456 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		114 750 000,00	114 750 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 800 000,00		6 800 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	8 800 000,00		8 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00		3 212 000,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	16 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	21 359 500,00	114 750 000,00	136 109 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 109 500,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 468 305,00	3 000 000,00	27 468 305,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
28	Amortissement des immobilisations		40 000,00	40 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	87 000 000,00	87 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 691 195,00	8 691 195,00
	Recettes d'investissement – Total	25 968 305,00	98 731 195,00	124 699 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 699 500,00
---	-----------------------

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	25 879 500,00	37 054 500,00	0,00
6012	Portage	25 200 000,00	36 200 000,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	50 000,00	40 000,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements	7 000,00	3 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	8 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	6 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	0,00
6066	Carburants	16 000,00	16 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	50 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	3 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	0,00
6156	Maintenance	55 000,00	55 000,00	0,00
6161	Multirisques	200 000,00	370 000,00	0,00
6168	Autres	9 000,00	11 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	80 000,00	0,00
618	Divers	24 000,00	25 000,00	0,00
6226	Honoraires	42 000,00	42 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	0,00
6233	Foires et expositions	8 000,00	8 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	0,00
6238	Divers	6 000,00	6 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	7 000,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	1 000,00	0,00
6256	Missions	12 000,00	12 000,00	0,00
6257	Réceptions	14 000,00	14 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	17 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	5 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 000,00	22 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	1 500,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 000,00	0,00
6358	Autres droits	2 500,00	1 500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 902 000,00	1 989 000,00	0,00
6311	Taxe sur les salaires	89 000,00	93 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 000,00	0,00
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	15 000,00	16 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 100 000,00	1 150 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	240 000,00	260 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	27 000,00	28 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 000,00	115 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	37 000,00	39 000,00	0,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	44 000,00	46 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	29 000,00	31 000,00	0,00
648	Autres charges de personnel	210 000,00	210 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 005,00	164 005,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	10 000,00	10 000,00	0,00
6518	Autres	4 000,00	4 000,00	0,00
6532	Frais de mission élus	10 000,00	10 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	120 000,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		27 845 505,00	39 207 505,00	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	119 800,00	559 800,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	550 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00	9 500,00	0,00
6688	Autre	300,00	300,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	404 000,00	610 000,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00	100 000,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	304 000,00	510 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	1 000,00	1 000,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 000,00	1 000,00	0,00

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		28 370 305,00	40 378 305,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 711 195,00	8 691 195,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	82 028 000,00	87 040 000,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	82 000 000,00	87 000 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	28 000,00	40 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 739 195,00	95 731 195,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 739 195,00	95 731 195,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		119 109 500,00	136 109 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		136 109 500,00
---	--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 206 500,00	2 456 500,00	0,00
6019	Produits en atténuation de charges	2 200 000,00	2 450 000,00	0,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	1 500,00	1 500,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	5 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 600 000,00	6 800 000,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	5 000 000,00	6 000 000,00	0,00
706	Prestations de services	600 000,00	800 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	8 000 000,00	8 800 000,00	0,00
731	Taxe spéciale d'équipement	8 000 000,00	8 800 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	70 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	70 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	3 212 000,00	0,00
755	Comp. tx équip. liée supp. tx habitat°	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00
7588	Autres	12 000,00	12 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 088 500,00	21 338 500,00	0,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	5 000,00	0,00
7688	Autres	5 000,00	5 000,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	16 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	15 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 109 500,00	21 359 500,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	100 000 000,00	114 750 000,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	100 000 000,00	114 750 000,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000 000,00	114 750 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		119 109 500,00	136 109 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 109 500,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différencé ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	242 000,00	242 000,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	30 000,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	2 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	54 500,00	152 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	100 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 500,00	2 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	30 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	50 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		396 500,00	444 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 755 000,00	5 605 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 600 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	0,00
1687	Autres dettes	1 250 000,00	3 000 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	900 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000,00	900 000,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 655 000,00	6 505 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 051 500,00	6 949 500,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	100 000 000,00	114 750 000,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>100 000 000,00</i>	<i>114 750 000,00</i>	<i>0,00</i>
312	Portage	100 000 000,00	114 750 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 250 000,00	3 000 000,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 250 000,00	3 000 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		101 250 000,00	117 750 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		106 301 500,00	124 699 500,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 699 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 792 305,00	24 462 305,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 792 305,00	24 462 305,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 792 305,00	24 462 305,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	6 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	514 000,00	1 500 000,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	514 000,00	1 500 000,00	0,00
Total des recettes financières		520 000,00	1 506 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 312 305,00	25 968 305,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 711 195,00	8 691 195,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	82 028 000,00	87 040 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 000,00	4 500,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 700,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	600,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 000,00	20 000,00	0,00
28184	Mobilier	8 000,00	13 200,00	0,00
312	Portage	82 000 000,00	87 000 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		90 739 195,00	95 731 195,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 250 000,00	3 000 000,00	0,00
1687	Autres dettes	1 250 000,00	3 000 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		91 989 195,00	98 731 195,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		106 301 500,00	124 699 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	124 699 500,00
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indox (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				23 640 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				23 640 000,00									
163784	10/09/2024		01/01/2025	3 640 000,00	V		3,800	3,760		T	C		A-1
7006528	07/04/2022		25/01/2023	10 000 000,00	F		0,830	0,833		T	X Echéance constante		A-1
9931993	24/04/2017		25/10/2017	10 000 000,00	F		0,670	0,670		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 640 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couvertures éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 162 252,39					2 454 742,04	186 043,71	0,00	41 290,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 162 252,39					2 454 742,04	186 043,71	0,00	41 290,68
163784		0,00	A-1	3 640 000,00	13,75	V	3,760		280 000,00	123 896,35	0,00	31 662,32
7006528		0,00	A-1	7 581 837,51	5,75	F	0,833		1 234 327,16	58 928,04	0,00	9 628,36
9931993		0,00	A-1	960 414,88	0,50	F	0,670		960 414,88	3 219,32	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 162 252,39					2 454 742,04	186 043,71	0,00	41 290,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice(s) sous-jacent(s)	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart(s) d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 162 252,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV -- ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organsime co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat			Date de fin du contrat	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00									0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00									0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00									0,00	0,00
Total		0,00									0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 600 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 600 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 600 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 000 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 231 195,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 500 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 500 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 731 195,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	4 500,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 700,00	0,00
28182	Matériel de transport	600,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	0,00
28184	Mobilier	13 200,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 691 195,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	21 359 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	TOTAL				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		27,00	0,00	27,00	23,00	0,00	23,00
Apprenti en comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de gestion et secrétariat	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de gestion immobilière et locative	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Chargés d'études	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur des opérations foncières	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur(trice) général(e) adjoint(e)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directrice administrative et financière	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire comptable	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste marchés publics et foncier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste, gestionnaire immobilier locative	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable administrative et financière	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable des opérations foncières	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire administration et comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicienne informatique et multimédia	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	0,00	27,00	23,00	0,00	23,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POIMP : Sapeurs-pompier.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contrats territoriaux sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée déterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial concerné par le renouveau des conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutés en concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de cabinet).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

EPF Doubs BFC - 25 - Budget principal EPF Doubs BFC							BP	2025
IV - ANNEXES							IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES								
Année origine	Nature de l'engagement	Organieme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2025	Annuité versée au cours de l'exercice	
2010	Convention OP007C-Caserne VAUBAN	Mairie de Besançon	14,00	Annuel	2 800 000	635 000	317 500	
2010	Convention OP068C-ZA BOUCLANS	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	15,00	Annuel	24 063	24 063		
2010	Convention OP113C-Villa Vernois sur 61 a 90 ca à proximité du	Mairie de Novillars	15,00	Annuel	251 000	251 000		
2010	Convention OP149C-Aménagement de la zone et création de lo	Mairie de Montfaucon	14,00	Annuel	66 600	66 600		
2011	Convention OP114C-ZAC des Hauts de MATHAY	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	14,00	Annuel	55 633	55 633		
2011	Convention OP120C-QUARTIER DES VAITES	Mairie de Besançon	14,00	Annuel	2 801 140	1 604 735		
2011	Convention OP148C-Zone de 1.2 ha	Mairie de Vandoncourt	14,00	Annuel	18 000	18 000	4 500	
2011	Convention OP185C-Restructuration et agrandissement du coll	Mairie de Hérimoncourt	14,00	Annuel	238 000	140 000	35 000	
2012	Convention OP128C-Aménagement du parc de la Confluence	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	14,00	Annuel	16 520	16 520	68 828	
2012	Convention OP188C-Parcelle AC n°16 "rue du Commerce" ancie	Mairie de Morre	14,00	Annuel	226 000	226 000		
2013	Convention OP064C-ZA ROULANS	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	14,00	Annuel	35 808	35 808	8 952	
2013	Convention OP126C-Liaison Nord	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	14,00	Annuel	203 520	203 520		
2013	Convention OP202C-Acquisition ZAD (échangeur A36 Gros Piem	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	14,00	Annuel	900 000	215 260	53 815	
2013	Convention OP210C-Elaboration d'un aménagement d'ensembl	Mairie de Vaux et Chantegrue	14,00	Annuel	110 000	103 757	17 292	
2013	Convention OP211C-Parcelle AH n° 292- rénovation de l'abbaye	Mairie de Baume les Dames	14,00	Annuel	53 278	53 278	13 319	
2013	Convention OP236C-Acquisitions foncières Micropolis	SYMM - SYNDICAT MIXTE DE MICROPOLIS	14,00	Annuel	550 000	550 000		
2013	Convention OP242C-Îlot Pompiers	Mairie de Besançon	14,00	Annuel	1 150 000	1 150 000		
2014	Convention OP032C-Le Grand Bannot	Mairie de Grand Charmont	10,00	Annuel	576 180	318 678	79 669	
2014	Convention OP261C-Acquisition ancien restaurant centre ville	Mairie de Frasnay	10,00	Annuel	92 000	92 000	23 000	
2015	Convention OP108C-Concession d'aménagement SEDD	Mairie de Baume les Dames	10,00	Annuel	627 206	438 324		
2015	Convention OP281C-Maintien activité ZAE "Au Malade"	Mairie de Ornans	10,00	Annuel	240 000	240 000		
2015	Convention OP290C-Acquisition maison ROUGET	Mairie de Frasnay	10,00	Annuel	165 000	165 000		
2016	Convention OP084C-Secteur SED - terrain pour construction no	Mairie de Arbouans	10,00	Annuel	1 100 000	1 021 282		
2016	Convention OP110C-Îlot Centre Ville ES CLOTRES	Mairie de Grand Charmont	8,00	Annuel	23 000	23 000		
2016	Convention OP268C-Réserve foncière rue de Dole	Mairie de Besançon	8,00	Annuel	633 000	633 000		
2016	Convention OP292C-Salle de convivialité et habitat	Mairie de Colombier Fontaine	10,00	Annuel	87 000	87 000		
2016	Convention OP299C-Réaménagement pour commerce et habit	Mairie de Tarcenay-Fouchers	10,00	Annuel	100 000	100 000		
2016	Convention OP301C-Réalisation parking+logements à proximité	Mairie de Mancenans	8,00	Annuel	127 000	101 550		
2016	Convention OP345C-Requalification ancienne ferme centre-bo	Mairie de Sancey	10,00	Annuel	60 000	60 000		
2017	Convention OP350C-Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/C	Mairie de Montbéliard	8,00	Annuel	679 999	679 999		
2017	Convention OP367C-La Tour Oudin	Mairie de Salins les Bains	10,00	Annuel	165 000	165 000		
2017	Convention OP368C-Ilot Princey/Saint Louis	Mairie de Salins les Bains	10,00	Annuel	1 133 000	145 000		
2017	Convention OP392C-Requalification site Paget Group	HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	8,00	Annuel	80 000	80 000		
2018	Convention OP201C-Salle polyvalente et parcours détente	Mairie de Mathay	8,00	Annuel	197 351	197 351		
2018	Convention OP321C-Projet habitat Pré Grillot	Mairie de Breconchaux	6,00	Annuel	300 000	175 000		
2018	Convention OP341C-Redynamisation centre bourg	Mairie de Bellefontaine	8,00	Annuel	80 000	80 000		
2018	Convention OP388C-Acquisition ancienne menuiserie	Mairie de Maiche	8,00	Annuel	230 000	230 000		
2018	Convention OP391C-Requalification site Albin Paget	HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	8,00	Annuel	120 000	120 000		
2018	Convention OP399C-Ancien restaurant les Tourbières	Mairie de Frasnay	8,00	Annuel	150 000	150 000		
2018	Convention OP400C-Maintien petit commerce centre village	Mairie de Fontain	6,00	Annuel	260 000	260 000		
2018	Convention OP437C-Projet Habitat sur la Combe des Cloches	Mairie de Duhan	8,00	Annuel	140 000	140 000		
2018	Convention OP456C-Requalification des espaces autour de la m	Mairie de Nommay	6,00	Annuel	96 500	96 500		
2018	Convention OP485C-Propriété rue Flamand	Mairie de Montbéliard	6,00	Annuel	215 000	215 000		
2019	Convention OP025C-Zone des Forges	Mairie de Audincourt	6,00	Annuel	1 200 000	1 119 040		
2019	Convention OP280C-Acquisitions parcelles pour habitat, lieudit	Mairie de Lods	8,00	Annuel	10 404	10 404		
2019	Convention OP377C-Requalification de l'entrée Ouest de l'aggl	Mairie de Montmorot	6,00	Annuel	195 000	195 000		
2019	Convention OP395C-Secteur "Les Vignottes"	Mairie de Sancey	6,00	Annuel	74 996	74 996		
2019	Convention OP401C-Redynamisation du centre-ville : Phase 2	Mairie de Valentigney	6,00	Annuel	1 515 750	1 200 750		
2019	Convention OP422C-Propriétés consorts Vincent, carrefour bre	Mairie de Blanzay	6,00	Annuel	30 000	30 000		
2019	Convention OP424C-Requalification îlots urbains dégradés quar	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	6,00	Annuel	491 970	491 970		
2019	Convention OP431C-Acquisition ancienne auberge	Mairie de Marigny (71)	6,00	Annuel	190 200	67 200		
2019	Convention OP459C-Entrée de ville et aménagement rue du Sta	Mairie de Grand Charmont	6,00	Annuel	87 758	87 758		
2019	Convention OP463C-Acquisition d'une maison d'habitation pou	Mairie de Bouhy	6,00	Annuel	30 000	30 000		
2019	Convention OP464C-Foncier Boissière rue du stade	Mairie de Frasnay	6,00	Annuel	60 000	51 880		
2019	Convention OP468C-Requalification site Chevet de l'église	Mairie de Morteau	6,00	Annuel	450 000	450 000		
2019	Convention OP469C-Valorisation et développement zone Indus	Mairie de Morteau	6,00	Annuel	1 410 570	1 410 570		
2019	Convention OP471C-Illet Place d'Armes	Mairie de Auxonne	8,00	Annuel	701 900	701 900		
2019	Convention OP473C-Acquisition rue des Religieuses	Mairie de Lavau	6,00	Annuel	50 000	50 000		
2019	Convention OP475C-Projet réhabilitation îlot n°10	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	8,00	Annuel	623 300	623 300		
2019	Convention OP476C-Projet habitat centre du village	Mairie de La Chau du Dombief	6,00	Annuel	130 000	130 000		
2019	Convention OP482C-Requalification bâtiment industriel ELCE/C	Mairie de Chassal-Molinges	6,00	Annuel	140 000	140 000		
2019	Convention OP499C-Cabinet médical	Mairie de Saint Hippolyte	6,00	Annuel	90 000	90 000		
2019	Convention OP501C-Création nouvelle mairie	Mairie de Autechaux Roide	6,00	Annuel	200 000	200 000		
2019	Convention OP511C-Acquisition bâtiment le Liberty	Mairie de Sanvignes-les-Mines	6,00	Annuel	80 000	80 000		
2019	Convention OP516C-Maison de santé	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	6,00	Annuel	100 000	100 000		
2019	Convention OP518C-Réaménagement périmètre église (créatio	Mairie de Villiers-Saint-Benoît	6,00	Annuel	60 500	60 500		
2019	Convention OP519C-Site SIMEC	CCPL - Communauté de Communes du Pays de Lure	6,00	Annuel	1 003 175	1 003 175		
2019	Convention OP539C-Acquisition locaux professionnels GRINGO	Mairie de Rouvres-en-Plaine	6,00	Annuel	390 000	390 000		
2019	Convention OP551C-Projet liaison rue des Esserteux	Mairie de Dannemarie sur Crête	6,00	Annuel	30 000	30 000		
2019	Convention OP554C-Ancien office notarial	Mairie de Valdahon	6,00	Annuel	300 000	300 000		
2019	Convention OP559C-Pôle médical	Mairie de Le Russey	6,00	Annuel	167 000	167 000		
2019	Convention OP561C-Maison des spécialistes	Mairie de Avallon	6,00	Annuel	800 000	800 000		
2019	Convention OP566C-Projet habitat centre du village	Mairie de Frahier et Chatebier	6,00	Annuel	200 000	62 591		
2019	Convention OP569C-Projet habitat rue du Levant	Mairie de Ecole Valentin	6,00	Annuel	29 460	29 460		
2019	Convention OP570C-Maintien cheverrie	CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérimont	6,00	Annuel	120 000	120 000		
2019	Convention OP586C-Propriété LASSAUGE	Mairie de Champagny (70)	6,00	Annuel	180 000	180 000		
2019	Convention OP587C-Acquisition SCI Saint Vincent	Mairie de Baume les Dames	4,00	Annuel	293 000	236 950		
2020	Convention OP316C-Projet d'habitat secteur sur le Crêt	Mairie de Gilley (25)	6,00	Annuel	200 000	200 000		
2020	Convention OP354C-Requalification ancienne fruitière	Mairie de Fontain	4,00	Annuel	250 000	250 000		
2020	Convention OP481C-Projet habitat rue du Mont Jean	Mairie de Giromagny	4,00	Annuel	345 000	345 000		
2020	Convention OP491C-Acquisition ferme Robbe	Mairie de Bannans	6,00	Annuel	200 000	200 000		
2020	Convention OP493C-Requalification centre bourg	Mairie de Frasnay	6,00	Annuel	133 000	105 715		
2020	Convention OP504C-Extension SUD de la zone ZAE d'Orgelet	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	4,00	Annuel	58 580	46 003		
2020	Convention OP520C-Restaurant "le Commerce"	CCA800 - Communauté de Communes Altitude 800	6,00	Annuel	280 000	280 000		

EPF Doubs BFC - 25 - Budget principal EPF Doubs BFC							BP	2025
IV - ANNEXES							IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES								
2020	Convention OP567C-Projet habitat	Mairie de Chapelle d'Huin	6,00	Annuel	261 000	261 000		
2020	Convention OP568C-Ancien Tissage Zeller	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	4,00	Annuel	80 000	80 000		
2020	Convention OP577C-Ancienne ferme rue de la liberté	Mairie de Osse	4,00	Annuel	290 000	150 000		
2020	Convention OP582C-Maison Vuillermoz	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	6,00	Annuel	170 000	170 000		
2020	Convention OP583C-Propriété lieudit la Sablière	Mairie de Montlebon	6,00	Annuel	850 000	829 120		
2020	Convention OP585C-Sécurisation carrefour	Mairie de La Planée	4,00	Annuel	60 000	60 000		
2020	Convention OP614C-Acquisition terrain constructible	Mairie de Quingey	6,00	Annuel	150 000	150 000		
2020	Convention OP664C-OAP Rue Neuve	Mairie de Seloncourt	6,00	Annuel	50 000	50 000		
2020	Convention OP666C-Acquisition garage Citroën et logement	Mairie de Morteau	4,00	Annuel	990 000	990 000		
2020	Convention OP667C-Réhabilitation ancienne discothèque	Mairie de Orgelet	6,00	Annuel	568 000	568 000		
2020	Convention OP678C-Annexe Ecole Vétérinaire	Mairie de Champignelles	4,00	Annuel	350 000	350 000		
2020	Convention OP682C-Ancienne ferme - Remise agricole	Mairie de Les Villedieu	4,00	Annuel	400 000	200 000		
2020	Convention OP683C-Acquisition propriété 6 rue principale	Mairie de Chay	4,00	Annuel	250 000	250 000		
2021	Convention OP330C-Requalification site PASSET	Mairie de Hauts de Bienne	4,00	Annuel	220 000	220 000		
2021	Convention OP403C-Clinique portes du Jura	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	4,00	Annuel	3 500 000	3 500 000		
2021	Convention OP418C-Projet habitat secteur A. Raingi	Mairie de Vandoncourt	4,00	Annuel	26 589	26 589		
2021	Convention OP423C-Création lotissement au Bourg	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	4,00	Annuel	116 883	116 883		
2021	Convention OP479C-Acquisition ferme entrée village	Mairie de Boujailles	4,00	Annuel	90 000	90 000		
2021	Convention OP550C-Implantation d'un cabinet médical existant e	Mairie de Oye et Pallet	4,00	Annuel	721 350	721 350		
2021	Convention OP576C-Réaménagement du cœur du village suite	Mairie de L'Hôpital-du-Grosbois	4,00	Annuel	340 000	340 000		
2021	Convention OP592C-Redynamisation cœur de ville - site Orban	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	4,00	Annuel	685 000	685 000		
2021	Convention OP613C-Création d'un lotissement sur le village de	Mairie de Tarcey-Foucherans	4,00	Annuel	215 928	215 928		
2021	Convention OP619C-Maintien cabinet médical	Mairie de Charquemont	4,00	Annuel	380 000	380 000		
2021	Convention OP628C-Démolition bâtiment pour création parking	Mairie de Clairvaux-les-Lacs	4,00	Annuel	50 000	50 000		
2021	Convention OP631C-Acquisition tènement zone AU - PLUI	Mairie de Mesnois	4,00	Annuel	66 000	66 000		
2021	Convention OP633C-Acquisition d'une pisciculture	TEC - Terre d'Émeraude Communauté	4,00	Annuel	220 000	220 000		
2021	Convention OP663C-Parking, atelier communal, implantation d	Mairie de Blamont	4,00	Annuel	700 000	486 023		
2021	Convention OP668C-Requalification îlot 9 ACV	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	4,00	Annuel	30 000	30 000		
2021	Convention OP676C-Projet de restructuration des usines du bas	Mairie de Ornans	4,00	Annuel	830 000	830 000		
2021	Convention OP684C-Acquisition ancien bar / restaurant	Mairie de Vy-lès-Lure	4,00	Annuel	70 000	70 000		
2021	Convention OP685C-Acquisition 4 rue des Pipes	Mairie de Baume les Dames	4,00	Annuel	100 000	100 000		
2021	Convention OP686C-Restaurant du Saugeais	Mairie de Maisons du Bois Lièvrement	4,00	Annuel	425 200	425 200		
2021	Convention OP687C-Acquisition d'un centre de loisirs situé à la	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Malche	4,00	Annuel	400 000	400 000		
2021	Convention OP688C-Développement d'une zone de sécurité	Mairie de Val-d'Usiers	4,00	Annuel	245 000	116 936		
2021	Convention OP689C-Agrandissement de l'épicerie	Mairie de Saint-Père (89)	4,00	Annuel	70 000	70 000		
2021	Convention OP692C-Création d'une maison de santé	Mairie de Cercy-la-Tour	4,00	Annuel	70 000	70 000		
2021	Convention OP706C-Création d'un pôle santé pour personnes à	Mairie de Montperreux	4,00	Annuel	872 567	872 567		
2021	Convention OP722C-Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Mairie de Saint Hippolyte	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2021	Convention OP726C-Création maison sénior - Chemin des écolie	Mairie de Fauverney	4,00	Annuel	236 303	236 303		
2021	Convention OP727C-Acquisition d'une ancienne auberge - Créa	Mairie de Izier	4,00	Annuel	300 000	300 000		
2021	Convention OP728C-Reprise du bar restaurant "Chez Cocotte"	Mairie de Rouvres-en-Plaine	4,00	Annuel	325 000	325 000		
2021	Convention OP731C-Aménagement d'un nouveau quartier au c	Mairie de Tart	4,00	Annuel	130 544	130 544		
2021	Convention OP752C-Projet de requalification du centre-bourg -	Mairie de Perrecy-les-Forges	4,00	Annuel	132 000	132 000		
2021	Convention OP765C-Acquisition d'un appartement attenant au	Mairie de Montfaucon	4,00	Annuel	154 500	154 500		
2021	Convention OP784C-Création de Maisons Seniors - 1 rue de l'Es	Mairie de Fauverney	4,00	Annuel	280 000	280 000		
2021	Convention OP787C-Acquisition d'un ancien local commercial e	Mairie de Valdahon	4,00	Annuel	990 000	990 000		
2021	Convention OP788C-Acquisition de La Guinguette	Mairie de Baume les Dames	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2021	Convention OP797C-Opération de requalification "Sous La Chau	Mairie de Montbéliard	4,00	Annuel	650 000	650 000		
2021	Convention OP799C-Acquisition du site Konecranes en vue de s	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	4,00	Annuel	2 000 000	750 000		
2021	Convention OP805C-OAP secteur A	Mairie de Seloncourt	4,00	Annuel	144 000	144 000		
2021	Convention OP806C-Ancien LIDL Baume-les-Dames	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumois	4,00	Annuel	150 000	150 000		
2021	Convention OP811C-Acquisition rue E. Faure	Mairie de Montperreux	4,00	Annuel	630 000	630 000		
2021	Convention OP813C-Acquisition de bâtiments appartenant à l'a	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	4,00	Annuel	610 500	610 500		
2021	Convention OP820C-Ancienne poterie Normand	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	4,00	Annuel	120 000	120 000		
2021	Convention OP821C-Acquisition du site Brico Stock	Mairie de Dannemarie sur Crèze	4,00	Annuel	300 000	300 000		
2021	Convention OP823C-Maison Demaron	Mairie de Bonny-Saint-Ythaire	4,00	Annuel	175 000	175 000		
2021	Convention OP826C-Achat de 2 cabinets médicaux	CCLG - Communauté de Communes La Grandvillière	4,00	Annuel	155 000	155 000		
2021	Convention OP848C-Réaménagement friches industrielles - Riv	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	4,00	Annuel	20 000	20 000		
2022	Convention OP530C-Tènement EDF (Enedis)	Mairie de Hauts de Bienne	4,00	Annuel	200 000	200 000		
2022	Convention OP590C-Requalification Montardoins/Guillet	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	780 000	780 000		
2022	Convention OP632C-Aménagement et sécurisation centre du vi	Mairie de Pont-de-Poitte	4,00	Annuel	75 000	75 000		
2022	Convention OP654C-Parcelle cœur de village	Mairie de Fontain	4,00	Annuel	260 000	260 000		
2022	Convention OP674C-Acquisition rue de la Tuilerie	Mairie de L'Isle sur le Doubs	4,00	Annuel	154 000	154 000		
2022	Convention OP699C-Projet habitat	Mairie de Longchaumois	4,00	Annuel	250 000	250 000		
2022	Convention OP733C-Acquisition boulangerie - terrain - appart	Mairie de Frasne	4,00	Annuel	440 000	440 000		
2022	Convention OP734C-Acquisition centre de vacances RATP	Mairie de Frasne	4,00	Annuel	600 000	600 000		
2022	Convention OP753C-Projet d'un lotissement - Champ de la Ran	Mairie de Saint Pierre de Varennes	4,00	Annuel	183 000	183 000		
2022	Convention OP758C-Projet urbain et requalification du centre-t	Mairie de Sanvignes-les-Mines	4,00	Annuel	44 000	44 000		
2022	Convention OP770C-Aménagement d'un parking et d'une aire d	Mairie de Saint Vit	4,00	Annuel	320 000	320 000		
2022	Convention OP773C-Création d'un pôle médical et commercial	Mairie de Bart	4,00	Annuel	290 000	290 000		
2022	Convention OP783C-Acquisition de propriétés non bâties pour	Mairie de Badevel	4,00	Annuel	137 975	137 975		
2022	Convention OP785C-Projet de développement touristique - Pige	Mairie de Druey-les-Belles-Fontaines	4,00	Annuel	32 600	32 600		
2022	Convention OP794C-Installation d'une maison de santé	Mairie de Bonnetage	4,00	Annuel	375 000	375 000		
2022	Convention OP795C-Acquisition pour réalisation d'une opérati	Mairie de La Chenalotte	4,00	Annuel	430 000	430 000		
2022	Convention OP803C-Ancien site Pistolet	Mairie de Eteuffont	4,00	Annuel	500 000	500 000		
2022	Convention OP804C-Réaménagement de la place centrale du vi	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	4,00	Annuel	365 000	365 000		
2022	Convention OP809C-Achat d'un terrain à bâtir	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	4,00	Annuel	26 150	26 150		
2022	Convention OP812C-Ilot Joubert	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	4,00	Annuel	335 000	335 000		
2022	Convention OP818C-Achat et aménagement d'un bâtiment	Mairie de Salornay-sur-Guye	4,00	Annuel	49 625	49 625		
2022	Convention OP819C-Projet de création d'un lotissement	Mairie de Leschères	4,00	Annuel	39 680	39 680		
2022	Convention OP822C-Acquisition maison à détruire pour créatio	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	15 000	15 000		
2022	Convention OP824C-Ilot rue Etienne Dolet	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	4,00	Annuel	3 200 000	3 200 000		
2022	Convention OP827C-Création d'un nouvel espace ouvert au put	Mairie de Pirey	4,00	Annuel	98 000	98 000		
2022	Convention OP828C-Acquisition logement Champs Magny	Mairie de Les Hopitaux Neufs	4,00	Annuel	101 000	101 000		
2022	Convention OP829C-Acquisition d'une maison et d'un jardin au	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	30 000	30 000		
2022	Convention OP830C-Acquisition maison Champion	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	12 000	12 000		

EPF Doubs BFC - 25 - Budget principal EPF Doubs BFC							BP	2025
IV - ANNEXES							IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							B1.6	
2022	Convention OP833C-Création de jardins publics	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	3 592	3 592		
2022	Convention OP834C-Acquisition d'un ensemble immobilier	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	80 000	80 000		
2022	Convention OP837C-Création d'un tiers-lieu	Mairie de Etalans	4,00	Annuel	245 000	245 000		
2022	Convention OP838C-Anclien centre de vacances	Mairie de Longevilles Mont d'Or	4,00	Annuel	750 000	750 000		
2022	Convention OP850C-Création de logements sociaux dans l'ancien	Mairie de Mathay	4,00	Annuel	75 000	75 000		
2022	Convention OP864C-Reconversion de la friche industrielle	Mairie de Rougemont-le-Château	4,00	Annuel	145 000	145 000		
2022	Convention OP872C-Acquisitions de parcelles rue du Messager	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	4,00	Annuel	72 975	72 975		
2022	Convention OP873C-Acquisition de parcelles rue du Messager	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	4,00	Annuel	114 000	114 000		
2022	Convention OP882C-Achat de parcelles situées dans la zone AU	Mairie de Blye	4,00	Annuel	70 000	70 000		
2022	Convention OP884C-Aménagement d'une zone lotie pour habit	Mairie de Moirans-en-Montagne	4,00	Annuel	115 000	115 000		
2022	Convention OP888C-Revitalisation du centre-bourg - acquisition	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	4,00	Annuel	140 000	140 000		
2022	Convention OP895C-Création d'une aire de retournement	Mairie de Villard-Saint-Sauveur	4,00	Annuel	45 000	44 965		
2022	Convention OP902C-Ilot Gambetta	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	768 000	768 000		
2022	Convention OP903C-Acquisition de terrains à construire	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	4,00	Annuel	121 062	121 062		
2022	Convention OP908C-Ilot Batardeau	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	2 696 500	2 696 500		
2022	Convention OP909C-Lotissement Champs de la Croix	Mairie de Marmagne (71)	4,00	Annuel	170 303	170 303		
2022	Convention OP910C-Opération de maintien d'activité commerc	Mairie de Dampierre les Bois	4,00	Annuel	175 000	175 000		
2022	Convention OP911C-Acquisition ferme + remise + terrain const	Mairie de Frambouhans	4,00	Annuel	354 500	354 500		
2022	Convention OP912C-Maintien d'un restaurant au pied des piste	Mairie de Bellefontaine	4,00	Annuel	365 000	365 000		
2022	Convention OP913C-Développement de la chaufferie urbaine	Mairie de Montbéliard	4,00	Annuel	140 000	140 000		
2022	Convention OP914C-Acquisition propriété Dubourgeois	Mairie de Les Fins	4,00	Annuel	370 000	370 000		
2022	Convention OP917C-Acquisition d'un bar-restaurant	Mairie de Jougne	4,00	Annuel	330 000	330 000		
2022	Convention OP920C-Création d'un pôle médical et d'un accueil	Mairie de Quarré-les-Tombes	4,00	Annuel	320 000	320 000		
2022	Convention OP927C-Requalification de l'hôpital	Mairie de Baume les Dames	4,00	Annuel	200 000	200 000		
2022	Convention OP930C-Acquisition des locaux de l'ex-trésorerie de	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maïche	4,00	Annuel	140 000	140 000		
2022	Convention OP931C-Acquisition bâtiment Ane en Vadrouille + t	Mairie de Nanchez	4,00	Annuel	230 000	230 000		
2022	Convention OP933C-Ilot Maladière	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	840 000	840 000		
2022	Convention OP946C-Acquisition de la "maison rose" au cœur d	Mairie de Les Fourgs	4,00	Annuel	330 000	330 000		
2023	Convention OP386C-Tiers-lieu Necchie	Mairie de Baume les Dames	4,00	Annuel	350 000	350 000		
2023	Convention OP598C-Aménagement du site des sapins - Ballon d	Département du territoire de Belfort	4,00	Annuel	445 000	445 000		
2023	Convention OP673C-OAP Entrée de ville secteur B	Mairie de Seloncourt	4,00	Annuel	385 000	385 000		
2023	Convention OP740C-Aménagement centre bourg de Nods	Mairie de Les Premiers Sapins	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2023	Convention OP748C-Acquisition de terrains rue des champs po	Mairie de Ronchamp	4,00	Annuel	75 151	75 151		
2023	Convention OP816C-Aménagement entrée de village	Mairie de Montfaucon	4,00	Annuel	56 000	56 000		
2023	Convention OP836C-Ancienne agence du Crédit Agricole	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	17 000	17 000		
2023	Convention OP841C-Création d'un foyer résidence	Mairie de Montchéroux	4,00	Annuel	120 000	120 000		
2023	Convention OP844C-Ilot Montardoins	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	210 000	210 000		
2023	Convention OP852C-Acquisition d'un bâtiment pour création d'	Mairie de Bonnay-Saint-Ythaire	4,00	Annuel	30 000	30 000		
2023	Convention OP853C-Création périscolaire + déplacement mairi	Mairie de Appenans	4,00	Annuel	72 000	72 000		
2023	Convention OP859C-Futur lotissement	Mairie de Chamay	4,00	Annuel	147 180	135 240		
2023	Convention OP860C-Achat des terrains Frantz pour futur amén	Mairie de Omans	4,00	Annuel	480 000	480 000		
2023	Convention OP867C-Achat d'une parcelle privée en vue de cons	Mairie de Remoray Boujeons	4,00	Annuel	284 050	284 050		
2023	Convention OP899C-Création d'une maison du patrimoine et de	CCC - Communauté de Communes du Clunisois	4,00	Annuel	1 000	1 000		
2023	Convention OP900C-Acquisition boulangerie	Mairie de Saint-Père (89)	4,00	Annuel	100 000	100 000		
2023	Convention OP905C-Achat maison Lebrac	Mairie de Landresse	4,00	Annuel	90 000	90 000		
2023	Convention OP918C-Création d'un tiers-lieu	Mairie de Chenecy Bullion	4,00	Annuel	115 000	115 000		
2023	Convention OP919C-Acquisition d'un bien immobilier - aménag	Mairie de Thorey-en-Plaine	4,00	Annuel	165 000	165 000		
2023	Convention OP921C-Acquisition d'un immeuble et d'un terrain	Mairie de Jougne	4,00	Annuel	225 500	225 500		
2023	Convention OP923C-Acquisitions en cœur de bourg - Lieux de s	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	4,00	Annuel	16 500	16 500		
2023	Convention OP925C-Acquisition ancienne fromagerie	Mairie de Les Hopitiaux Vieux	4,00	Annuel	315 000	315 000		
2023	Convention OP929C-Création de lots à bâtir	Mairie de Jalogny	4,00	Annuel	10 000	10 000		
2023	Convention OP937C-Ilot Robillard	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	300 000	300 000		
2023	Convention OP940C-Création d'un nouveau lotissement	Mairie de Fauverney	4,00	Annuel	58 000	58 000		
2023	Convention OP942C-Repise restaurant L'Impirévu	Mairie de Gilley (25)	4,00	Annuel	420 000	420 000		
2023	Convention OP943C-Acquisition dans le cadre de l'aménagement	Mairie de Venoy	4,00	Annuel	195 000	181 192		
2023	Convention OP944C-Acquisition de terrain jouxtant l'école	Mairie de Perreuil	4,00	Annuel	41 640	41 640		
2023	Convention OP945C-Création d'appartements rue de l'Eglise	Mairie de Grosmagny	4,00	Annuel	150 000	150 000		
2023	Convention OP947C-Acquisition parcelle "les grandes routes"	Mairie de Grand'Combe Chateleu	4,00	Annuel	451 832	451 832		
2023	Convention OP949C-Acquisition ancienne gendarmerie	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	150 000	150 000		
2023	Convention OP951C-Acquisition maison Guillon	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	80 000	80 000		
2023	Convention OP952C-Acquisition d'un bâtiment à vocation comm	Mairie de Monéteau	4,00	Annuel	1 380 000	1 380 000		
2023	Convention OP953C-Projet d'habitat inclusif rue d'Armont	Mairie de Ronchamp	4,00	Annuel	168 450	168 450		
2023	Convention OP964C-Développement touristique entre la Roche	Mairie de Pierrefontaine les Varans	4,00	Annuel	60 000	60 000		
2023	Convention OP965C-Acquisition d'une maison avec maintien de	Mairie de Saint-Antoine	4,00	Annuel	410 000	410 000		
2023	Convention OP968C-Acquisition/rénovation d'une vieille ferme	Mairie de Chamay	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2023	Convention OP969C-Acquisition d'un emplacement réservé au	Mairie de Voujeaucourt	4,00	Annuel	170 000	90 000		
2023	Convention OP970C-Aménagement d'un nouveau quartier dans	Mairie de Voujeaucourt	4,00	Annuel	137 800	137 800		
2023	Convention OP971C-Achat ancien cabinet médical	Mairie de Val-d'Usiers	4,00	Annuel	145 000	145 000		
2023	Convention OP972C-Aménagement du nouveau quartier	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	4,00	Annuel	72 029	72 029		
2023	Convention OP973C-Acquisition de la friche de l'ancienne scier	Mairie de Colombier Fontaine	4,00	Annuel	200 000	200 000		
2023	Convention OP974C-Valorisation du théâtre gallo-romain de M	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	4,00	Annuel	6 000	6 000		
2023	Convention OP981C-Acquisition du bâtiment de l'ancien ciném	Mairie de Montchanin	4,00	Annuel	86 915	86 915		
2023	Convention OP1014-Ancienne boucherie	Mairie de Châtel-Censoir	4,00	Annuel	50 000	50 000		
2023	Convention OP1016-Extension du centre commercial	Mairie de Pierrefontaine les Varans	4,00	Annuel	68 442	68 442		
2023	Convention OP1025-Sécurisation carrefour RD 33 / RD 683	Mairie de Arcey (25)	4,00	Annuel	20 000	20 000		
2023	Convention OP1026-Acquisition Auberge des Sources	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	4,00	Annuel	178 000	178 000		
2023	Convention OP1027-Acquisition, réhabilitation et aménagement	Mairie de Pays de Clerval	4,00	Annuel	202 500	202 500		
2023	Convention OP1029-Création pépinière associative et entrepris	Mairie de Saint Vit	4,00	Annuel	500 000	500 000		
2023	Convention OP1030-Maintien d'un cabinet médical	Mairie de Novillars	4,00	Annuel	125 000	125 000		
2023	Convention OP1031-Acquisition pour création d'un espace de r	Mairie de Maïche	4,00	Annuel	188 000	188 000		
2023	Convention OP1034-Aménagement d'une zone d'habitat	Mairie de Moirans-en-Montagne	4,00	Annuel	103 215	76 090		
2023	Convention OP1039-Ilot route de Chablis	Mairie de Auxerre	4,00	Annuel	602 800	602 800		
2023	Convention OP1043-Acquisition d'une maison - place de la Mai	Mairie de Pouilly Français	4,00	Annuel	179 800	179 800		
2023	Convention OP1046-Agrandissement équipement public (maiso	Mairie de Valdahon	4,00	Annuel	211 200	211 200		
2023	Convention OP1047-Acquisition terrain des Hurlevents	Mairie de Saone	4,00	Annuel	455 000	455 000		
2023	Convention OP1051-Installation commerces et services	Mairie de Lindry	4,00	Annuel	150 000	150 000		

EPF Doubs BFC - 25 - Budget principal EPF Doubs BFC							BP	2025
IV - ANNEXES							IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES								
2023	Convention OP1053-Acquisition du bâtiment de la pharmacie	Mairie de Charbuy	4,00	Annuel	200 000	200 000		
2023	Convention OP1060-Réalisation d'un EHPAD	Mairie de Lons le Saunier	4,00	Annuel	527 500	527 500		
2023	Convention OP1061-Développement du logement locatif	Mairie de Sauvigny-le-Bois	4,00	Annuel	75 000	75 000		
2024	Convention OP319C-Aménagement stationnement en bordure	Mairie de Longeville sur Doubs	4,00	Annuel	60 000	60 000		
2024	Convention OP420C-Ilot Pomplier - Phase 2	Mairie de Besançon	4,00	Annuel	235 000	235 000		
2024	Convention OP563C-Projet d'équipement sur les parcelles MFR	Mairie de Fauverney	4,00	Annuel	200 000	200 000		
2024	Convention OP601C-Acquisition foncière en vue de l'extension	Mairie de Poulligny Lusans	4,00	Annuel	165 240	165 240		
2024	Convention OP768C-Création d'un complexe communal	Mairie de Rancenay	4,00	Annuel	350 000	350 000		
2024	Convention OP815C-Projet habitat ancien site artisanal	Mairie de Evillers	4,00	Annuel	220 000	220 000		
2024	Convention OP817C-Opération coeur de ville	Mairie de Genlis	4,00	Annuel	450 000	450 000		
2024	Convention OP936C-Création d'un café-restaurant et salon de c	Mairie de Mancenans	4,00	Annuel	25 000	25 000		
2024	Convention OP938C-Création d'un pôle multimodal	Mairie de Frasnay	4,00	Annuel	54 000	54 000		
2024	Convention OP956C-Acquisition d'un hôtel restaurant à Lepuix	Département du territoire de Belfort	4,00	Annuel	450 000	450 000		
2024	Convention OP957C-Création de parcelles à bâtir	Mairie de Chamesol	4,00	Annuel	45 000	45 000		
2024	Convention OP962C-Création d'une dent creuse vertueuse - am	Mairie de Saint-Saulge	4,00	Annuel	12 500	12 500		
2024	Convention OP963C-Maintien d'un restaurant en centre-bourg	Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes	4,00	Annuel	250 000	250 000		
2024	Convention OP976C-Aménagement d'un lotissement ("Les Gran	Mairie de Rougemont (25)	4,00	Annuel	108 946	108 946		
2024	Convention OP983C-Revitalisation du bourg-centre	Mairie de Orgelet	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2024	Convention OP986C-Acquisitions en réponse aux besoins de dé	Mairie de Ecrille	4,00	Annuel	280 000	280 000		
2024	Convention OP1000-Maîtrise de l'urbanisation sur le secteur "S	Mairie de Salans	4,00	Annuel	172 040	172 040		
2024	Convention OP1017-Aménagement d'un nouveau quartier	Mairie de Byans sur Doubs	4,00	Annuel	28 300	28 300		
2024	Convention OP1019-Projet de requalification urbaine de l'ilot "A	Mairie de Saint Vit	4,00	Annuel	145 000	145 000		
2024	Convention OP1021-Aménagement centre-bourg	Mairie de Cussey sur l'Ognon	4,00	Annuel	60 000	60 000		
2024	Convention OP1028-Aménagement habitat (ancien hangar)	Mairie de Meslières	4,00	Annuel	35 000	35 000		
2024	Convention OP1036-Création d'un tiers-lieu et d'un parking	Mairie de Chauffailles	4,00	Annuel	177 000	177 000		
2024	Convention OP1040-Acquisition d'un domaine - centre ancien d	Mairie de DanneMarie sur Crête	4,00	Annuel	680 000	680 000		
2024	Convention OP1041-Acquisition presbytère	Mairie de Vandoncourt	4,00	Annuel	160 000	160 000		
2024	Convention OP1042-Création d'un lotissement communal	Mairie de Chauffailles	4,00	Annuel	186 000	186 000		
2024	Convention OP1057-Création d'un pôle tiers-lieu ou pôle médic	Mairie de Les Hopitaux Neufs	4,00	Annuel	148 500	148 500		
2024	Convention OP1064-Acquisition de terrain attenant à la nouve	Mairie de Roches-lès-Blamont	4,00	Annuel	100 000	100 000		
2024	Convention OP1065-Achat d'un terrain pour création de parcell	Mairie de Hauterive la Fresse	4,00	Annuel	188 100	188 100		
2024	Convention OP1066-Acquisition de parcelles en zone AU	Mairie de Saint-Firmin (71)	4,00	Annuel	100 000	100 000		
2024	Convention OP1069-Installation d'un nouveau commerce	Mairie de Anost	4,00	Annuel	35 000	35 000		
2024	Convention OP1072-Acquisition du site de production du group	Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	4,00	Annuel	2 000 000	2 000 000		
2024	Convention OP1073-Aménagement et gestion d'un espace de s	CCSCC - Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	4,00	Annuel	30 000	30 000		
2024	Convention OP1074-Projet de rénovation d'une partie du centr	Mairie de Morbier	4,00	Annuel	365 000	365 000		
2024	Convention OP1075-Acquisition Pré aux Moines	Mairie de Giroles	4,00	Annuel	15 000	15 000		
2024	Convention OP1077-Création lieux de stockage pour les service	Mairie de Bassou	4,00	Annuel	100 000	100 000		
2024	Convention OP1079-Projet d'habitat inclusif pour seniors	Mairie de Frasnay	4,00	Annuel	170 000	170 000		
2024	Convention OP1080-Acquisition de l'immeuble du 58 Grande R	Mairie de Mouthé	4,00	Annuel	350 000	350 000		
2024	Convention OP1081-Acquisition - chemin du Pontot	Mairie de Lons le Saunier	4,00	Annuel	300 000	300 000		
2024	Convention OP1094-Acquisition de l'Auberge du Coude et terra	Mairie de Labergement Sainte Marie	4,00	Annuel	1 280 000	1 280 000		
2024	Convention OP1100-Acquisition de la boulangerie	Mairie de Poulligny Lusans	4,00	Annuel	330 000	330 000		
2024	Convention OP1108-Acquisition IME Buxy	CCSCC - Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	4,00	Annuel	450 000	450 000		
2024	Convention OP1112-Acquisition d'un bâtiment pour réouverture	Mairie de Romenay	4,00	Annuel	95 000	95 000		
2024	Convention OP1126-Déplacement d'une structure d'accueil pet	Mairie de Doubs	4,00	Annuel	340 000	340 000		
2024	Convention OP1127-Création d'un pôle mobilité-mécanique - R	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	4,00	Annuel	368 000	368 000		
2024	Convention OP1128-Restructuration d'une ancienne ferme	Mairie de Brognard	4,00	Annuel	80 000	80 000		
2024	Convention OP1133-Maintien de commerce de proximité - Caf	Mairie de Saint Vit	4,00	Annuel	320 000	320 000		
2024	Convention OP1135-Création d'un pôle enfance jeunesse	Mairie de Bart	4,00	Annuel	85 000	85 000		
2024	Convention OP1136-Réhabilitation friche ex-entreprise Jardot	Mairie de Badevel	4,00	Annuel	285 000	285 000		
2024	Convention OP1137-Acquisition d'une parcelle bâtie	Mairie de Perrigny (89)	4,00	Annuel	80 000	80 000		
2024	Convention OP1138-Création d'un grattoir sur la RN 57	Mairie de La Cluse et Mijoux	4,00	Annuel	370 000	370 000		
2024	Convention OP1139-Création d'un pôle Petite enfance-Enfance	CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	4,00	Annuel	280 000	280 000		
2024	Convention OP1145-Création d'un pôle municipal	Mairie de Lombard (25)	4,00	Annuel	139 000	139 000		
2024	Convention OP1146-Requalification immeuble à usage mixte -	Mairie de Autun	4,00	Annuel	86 450	86 450		
2024	Convention OP1150-Acquisition d'un bien jouxtant la mairie	Mairie de Quingey	4,00	Annuel	70 000	70 000		
2024	Convention OP1152-Création d'un salon d'esthétique	Mairie de Bassou	4,00	Annuel	60 000	60 000		
2024	Convention OP1160-Conventions zones humides (extension ZA	CC Vosges du Sud	4,00	Annuel	192 000	192 000		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0


Date de convocation : 07/11/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Besançon le 04/12/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Besançon, le 04/12/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Mme BARCELO Maud	
Mme BARTHELET Catherine	
Mme BRAND Marie-Paule	
Mme CHOUX Monique	
Mme GUYEN Chantal	
Mme HAHLEN Sandra	
Mme PRESSE Françoise	
Mme ROGEBOZ Florence	
Mme ROGNON Catherine	
Mme SAUMIER Claude-Françoise	
Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine	
Mr ALPY Philippe	
Mr ALPY Philippe CD25	
Mr BEAUDREY Bruno	
Mr BILLOT Olivier	
Mr BODIN Nicolas	
Mr BOURQUIN Martial	
Mr BOUVERET Jean-Yves	
Mr BRAND Christian	
Mr DALLAVALLE Claude	
Mr FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mr FROEHLIY Patrick	
Mr GUY Hervé	
Mr JOUVIN Christophe	
Mr LIME Christophe	
Mr MAIRE DU POSET Thierry	
Mr MATOCQ-GRABOT Albert	
Mr MICHAUD Jean-Paul	
Mr MOLIN René	
Mr PETIT Laurent	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Besançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Conseil d'administration du 04 décembre 2024

Délibération 81 : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2025

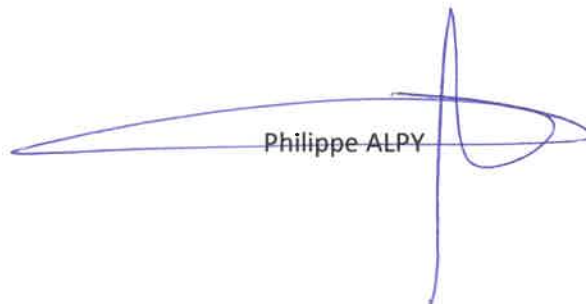
Budget principal

Liste des membres présents de façon dématérialisée (visioconférence) :

- Mr Jean-Yves BOUVERET
- Mr Patrick FROEHLI
- Mr Hervé GUY
- Mr Christophe JOUVIN
- Mr Laurent PETIT
- Mme Florence ROGEBOS
- Mme Catherine ROGNON
- Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

Certifié conforme,

Le Président,


Philippe ALPY

